



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français ▼

Factures d'électricité : peut-on encore bénéficier du tarif de 1re nécessité ?

Vérfifié le 28 septembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Non. Le tarif de 1^{re} nécessité (TPN) est remplacé par le [chèque énergie](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33667) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33667) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Textes de loi et références

- Décret n°2020-1763 du 30 décembre 2020 modifiant les modalités de mise en œuvre du chèque énergie [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JJORFTEXT000042837914)
(https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JJORFTEXT000042837914)

COMMENT FAIRE SI...

- J'achète un logement (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15913)
- Je déménage (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14128)

Tous les comment faire si... (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/comment-faire-si)

Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

- [gouvernement.fr](#)
- [data.gouv.fr](#)

Nos partenaires

-

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0